

08

Faciliter ses démarches avec le numérique

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs en situation de handicap travaillant au sein d'un ESAT

Durée

4 demi-journées

Organisme de formation

➔ SIMPLON.CO

Date limite d'inscription

15/07/2024

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Les 27 & 28 août 2024

+ Les 29 & 30 août 2024

Interlocuteur Opcos Santé

ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr

Contexte

Au même titre que la dématérialisation désormais une réalité dans le monde du travail, la digitalisation des services administratifs et institutionnels, notamment de plus en plus de services publics, s'est imposée ces dernières années. Dans ce contexte, le manque de compétences informatiques fondamentales ou "illectronisme" peut correspondre à un véritable handicap dans l'accès aux droits chez certains publics plus ou moins éloignés du numérique : droits à la santé, droits à la formation, droits aux prestations sociales.

Pour renforcer leur insertion sociale et citoyenne, l'OPCO Santé souhaite proposer aux travailleurs en situation de handicap des ESAT adhérents un module de formation permettant de gagner en autonomie dans l'utilisation des principales plateformes françaises d'accès aux droits communs.

Grâce à sa méthodologie de formation en pédagogie active, Simplon.co souhaite proposer un parcours de montée en compétences numériques construit autour de mises en situation concrètes. Il sera demandé aux participants de réaliser des petites missions en sous-groupe de pairs ou bien individuelles, leur demandant à travers une démarche itérative d'essais-erreurs de mobiliser des compétences numériques de recherche, de navigation, d'organisation et d'actualisation sur certains sites institutionnels.

La sécurité des données personnelles, véritable enjeu lors de la navigation sur ces sites d'accès aux droits communs, sera respectée grâce à l'utilisation au maximum de solutions type "bac à sable" mises à disposition par ces mêmes sites. Ces solutions permettent de faire des simulations sans utiliser ses propres données et sans incidence sur les données personnelles dans la réalité. En cas d'ateliers pratiques de travail sur les comptes personnels des participants (mise à jour de son profil, téléchargement d'un document, ...) il leur sera demandé au préalable s'ils souhaitent le faire. Ceux ne souhaitant pas utiliser leurs données personnelles pourront simuler le chemin à parcourir sur le site.

Objectifs

- ➔ Identifier les principaux sites institutionnels d'accès aux droits et sais comment y accéder
- ➔ Réaliser une démarche administrative sur un site d'accès aux droits et/ou me faire aider dans cette démarche
- ➔ Gérer toutes mes connexions aux sites d'accès aux droits de manière sécurisée
- ➔ Le bilan de mes acquis et le debrief de mes attentes par rapport à la formation

Prérequis

Pas de prérequis techniques attendus sur les formations.

Contenu

Demi-journée 1

- ⇒ Instaurer une dynamique de groupe bienveillante et permettre au formateur d'introduire les principes clés en pédagogie active : saisir les participants dès le démarrage de la formation, partir d'un contexte familial
- ⇒ Ce temps de lancement est suivi d'un atelier de mise en pratique permettant aux apprenants de passer à l'action.
- ⇒ Lors de cette mise en situation les participants doivent, à l'aide d'internet et des services numériques, aider Gaston qui a perdu sa carte d'identité. Ils doivent tomber sur le site service-public.fr et décrire les différentes démarches que Gaston doit réaliser pour déclarer la perte de sa carte d'identité. Pendant leurs recherches, ils devraient tomber sur le site ANTS où on va leur demander de créer un compte

Demi-journée 2

- ⇒ Continuer à construire le collectif dans une dynamique bienveillante grâce à un serious game inspiré des méthodes agiles grâce aux maquettes dynamiques mises en place par la CAF, expérimenter une démarche administrative en ligne via une simulation de déclaration de changement de coordonnées et de déclaration trimestrielle de ressources avec des données fictives. Cela permettra aux participants de réaliser la démarche de bout en bout sans avoir à utiliser leurs données personnelles.
- ⇒ Temps de synthèse et de théorie "Le numérique à mon service" pour permettre de bien assimiler les droits auxquels le numérique permet d'accéder, et pour identifier les acteurs qui peuvent accompagner les usagers dans leurs démarches gratuitement

Demi-journée 3

- ⇒ Révisions sous forme ludique des connaissances acquises lors de la première journée
- ⇒ Temps de synthèse et de théorie pour démystifier le sujet de la sécurité numérique et découvrir les bonnes pratiques.
- ⇒ Ce temps descendant est suivi d'un atelier "Mission impossible : gérer toutes mes connexions"

Demi-journée 4

- ⇒ Débrief sur la satisfaction des attentes de chaque apprenant
- ⇒ Utilisation de la méthode agile ROTI
- ⇒ Temps collectif de synthèse des compétences et connaissances acquises